



## FAQ pour les organisations à but non lucratif



# Vos avantages en un coup d'œil

Depuis octobre 2022, les organisations caritatives peuvent envoyer des demandes de dons numériques aux utilisateurs eBill directement via le banking en ligne («eBill Donations»). En tant qu'organisation à but non lucratif, vous trouverez ici des réponses aux questions clés sur le fonctionnement et la connexion à eBill Donations.

### En tant qu'organisation à but non lucratif (OBNL), quels critères devez-vous remplir pour être admissible à eBill Donations?

Vous devez répondre aux deux critères suivants:

1. Votre OBNL doit avoir été légalement constituée (statuts ou acte de fondation).
2. Une preuve de l'utilité publique:
  - avec une certification Zewo ou
  - avec la preuve de l'exonération fiscale cantonale pour les institutions à but non lucratif ou d'utilité publique.

### Comment et où une NPO peut-elle s'inscrire à eBill Donations?

Si vous souhaitez, en tant qu'organisation à but non lucratif, envoyer des demandes de dons numériques

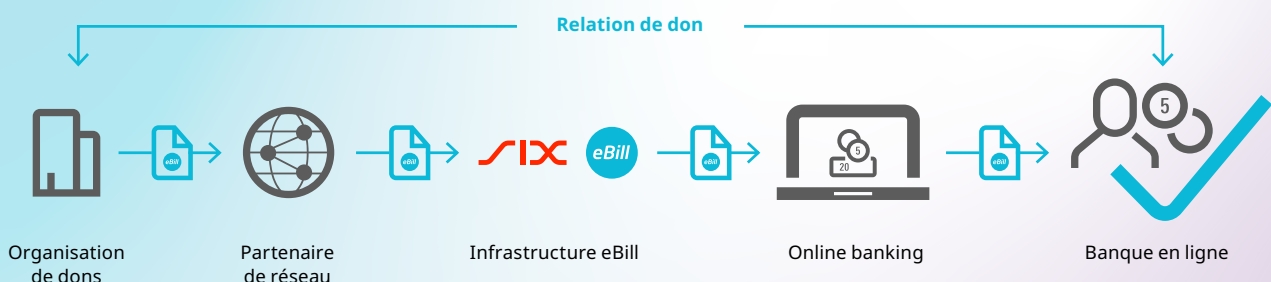
via eBill, vous avez besoin des services d'un partenaire réseau eBill. La connexion technique à l'infrastructure eBill de SIX se fait par l'intermédiaire de ce partenaire.

### Qu'est-ce qu'un partenaire réseau eBill et quel est son rôle dans la connexion à eBill Donations?

Un partenaire réseau eBill est une entreprise licenciée qui est autorisée à se connecter à l'infrastructure eBill.

La connexion d'une OBNL à l'infrastructure via un partenaire réseau est une condition préalable pour utiliser eBill Donations. Le partenaire réseau vous assiste dans le processus d'onboarding et s'assure du bon fonctionnement de l'interface.

### Processus de paiement d'un don par eBill





### **En tant qu'OBNL, où trouver le partenaire réseau eBill adéquat pour se connecter à l'infrastructure eBill?**

Sur [ebill.ch](http://ebill.ch), vous trouverez la liste actuelle des partenaires réseau eBill. Vous pouvez demander des offres et choisir le partenaire réseau qui vous convient. Repérez le symbole de don (main et cœur) qui identifie tous les partenaires réseau proposant eBill Donations.

### **Quelles sont les conditions techniques requises pour eBill Donations?**

La connexion technique d'une OBNL à un partenaire réseau eBill est une condition préalable pour utiliser eBill Donations. Le partenaire réseau vous assiste dans le processus d'onboarding et s'assure que votre logiciel est correctement connecté à l'infrastructure eBill.

### **Combien coûte le don via eBill Donations?**

La fixation des prix pour l'OBNL incombe au partenaire réseau eBill. Vous pouvez demander une liste de prix ou une offre directement au partenaire réseau.

Il n'y a pas de frais de transaction supplémentaires pour vos donateurs. Pour les clients finaux (clients privés), l'utilisation de l'eBill est généralement gratuite.

### **Pourquoi eBill Donations est-il nécessaire et quels avantages offre-t-il aux OBNL?**

eBill Donations vous permet d'atteindre des groupes cibles pertinents et nouveaux: les personnes de moins de 30 ans qui aiment faire des dons préfèrent déjà les canaux de dons numériques. En outre, il est possible de personnaliser les demandes de don avec un objectif de don spécifique et d'y ajouter des suggestions de montant. Le traitement via eBill Donations permet un suivi optimal de la campagne, de l'envoi au traitement des dons.

Avec eBill Donations, vous pouvez en outre réduire vos coûts d'acquisition et, grâce au traitement entièrement numérique, vous contribuez à la préservation de nos ressources naturelles et à la réduction de la quantité de papier.

### **Quels sont les avantages d'eBill Donations pour les donateurs?**

eBill offre une possibilité de don entièrement numérique et pratique directement dans le banking en ligne. Toutes les demandes de dons sont archivées et, grâce à la validation permanente, les utilisateurs eBill peuvent valider automatiquement les dons récurrents.

Les donateurs peuvent être sûrs que seules les OBNL vérifiées utilisent eBill Donations. Ils contribuent à économiser du papier et donc à préserver les ressources naturelles.

### **Quelle valeur ajoutée eBill Donations offre-t-il aux OBNL?**

eBill Donations offre un nouveau canal de don numérique qui complète et élargit les canaux classiques et s'adresse à différents groupes cibles:

- les donateurs actifs qui utilisent déjà les canaux numériques pour les paiements
- les nouveaux groupes de clients ayant une affinité avec le numérique et qui paient déjà des factures eBill.

### **Comment s'assurer que seules des organisations sérieuses utilisent eBill Donations?**

Pour s'inscrire à l'infrastructure eBill, une OBNL doit prouver que sa création a été légalement constituée (par statut ou acte de fondation) et qu'elle poursuit un but non commercial. Cela peut se faire par le biais d'une certification Zewo ou d'une exonération fiscale cantonale pour les institutions ayant un but non lucratif ou d'utilité publique. La vérification de ces conditions est effectuée périodiquement par le partenaire réseau eBill.

### **Quelle est la différence entre un don effectué via le banking en ligne et un don effectué via eBill Donations?**

Pour eBill Donations, la demande de don est également acheminée directement vers le banking en ligne et parvient au donateur là où il confirme les paiements. Les demandes de don supplémentaire par courrier ou par e-mail ne sont pas requises.

Dans les deux cas, les dons sont virés via le banking en ligne, dans lequel eBill est intégré.

### **Peut-on faire des dons à but spécifique avec eBill Donations?**

Avec une demande de don, l'OBNL peut soumettre différents objectifs de don parmi lesquels choisir. Les donateurs peuvent choisir une cause pour chaque don. Les objectifs suggérés peuvent être modifiés à tout moment. De même, l'option «Aucun but de don spécifique» est toujours disponible.

### **Les donateurs peuvent-ils modifier le montant dans eBill Donations ou le saisir eux-mêmes?**

Oui. L'OBNL peut soumettre un montant de don fixe à titre de suggestion ou une variété de montants de don parmi lesquels choisir avec une demande de don. Les donateurs peuvent choisir un montant de don parmi cette sélection ou spécifier un montant individuel.

### **Y a-t-il un montant minimum à donner?**

Oui, le montant minimum pour faire un don via eBill est de 5 francs suisses.

### **eBill Donations permet-il uniquement les demandes de don ponctuelles ou les dons réguliers?**

eBill Donations convient aux dons ponctuels et récurrents. À l'avenir, les utilisateurs eBill pourront configurer une validation permanente.

### **Les dons effectués via eBill Donations parviennent-ils à l'OBNL aussi rapidement que les dons effectués via le banking en ligne?**

L'OBNL peut spécifier une date d'exécution proposée en même temps que la demande de don. La date d'exécution détermine généralement la date de virement. Le donateur peut toutefois ajuster cette date. Le don sera alors confirmé à la nouvelle date sélectionnée.

### **eBill Donations atteint-il uniquement les groupes de donateurs existants ou peut-il également toucher de nouveaux groupes?**

eBill Donations est un canal numérique pour les donateurs nouveaux et existants. Pour soumettre une demande de don, les conditions suivantes doivent être remplies:

1. Le donateur peut ajouter l'OBNL concernée en tant qu'«émetteur de factures» dans le portail eBill afin que l'OBNL puisse soumettre une demande de don via eBill.  
  
ou
2. le donateur a activé la fonction Look-up sur le portail eBill. Cette fonction permet d'ajouter automatiquement des émetteurs de factures. Ainsi, si une relation client existe déjà via «Look-up», l'OBNL peut envoyer automatiquement une demande de don via eBill.

### Quelles données concernant les donateurs sont transmises à l'OBNL via eBill Donations?

Lorsqu'une OBNL est ajoutée en tant qu'émetteur de factures sur le eBill, l'adresse e-mail, le nom et l'adresse de l'utilisateur eBill sont transmis à l'émetteur de factures / à l'OBNL. Lors du transfert d'un don, des données similaires à un virement dans le banking en ligne seront transmises à l'OBNL.

### Les dons anonymes sont-ils possibles avec eBill Donations?

Non. L'ajout d'une OBNL en tant qu'émetteur de factures dans eBill implique la transmission automatique de l'adresse e-mail, du nom et de l'adresse de l'utilisateur eBill. La validation d'une demande de don déclenche également un virement depuis le banking en ligne, qui ne peut pas non plus être effectué de manière anonyme. Les données transférées s'apparentent alors à un virement classique via le banking en ligne.

### Quelles conditions techniques les donateurs doivent-ils remplir s'ils souhaitent utiliser eBill Donations?

La condition de base est d'avoir un compte bancaire en ligne auprès d'un établissement financier participant à eBill et d'avoir activé eBill. Toute personne disposant de l'eBill activé dans son banking en ligne peut recevoir des demandes de don.

### Qui gère eBill Donations?

eBill Donations est une fonctionnalité eBill, une initiative de SIX sur mandat de la place financière suisse. eBill s'est imposée comme la norme en matière de facturation numérique et permet le paiement numérique transparent des factures. Cette solution présente des avantages considérables pour les particuliers, les entreprises et l'économie suisse.

## Passez maintenant à eBill Donations!

Si vous êtes une OBNL et que vous souhaitez envoyer des demandes de dons numériques à vos groupes cibles, vous aurez besoin des services d'un partenaire réseau eBill. Celui-ci vous aidera à vous connecter à l'infrastructure eBill et vous accompagnera dans les prochaines étapes après la conversion.



En savoir plus  
maintenant sur  
**eBill.ch**